



Centre d'éducation des adultes de la Minganie  
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord  
Havre-Saint-Pierre

**Rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020**

**Loi sur l'instruction publique, article 82**

*« Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie à la commission scolaire »*

**Composition du conseil d'établissement :**

Pour l'année scolaire 2019-2020, le conseil d'établissement du centre d'éducation des adultes de la Minganie était composé des membres suivants :

- 1 représentante des enseignants : Mme Vicky Arseneault
- 1 représentante du personnel de soutien : Mme Katherine Arseneault
- 1 représentante du personnel professionnel : Mme Josée Boudreau
- 1 représentante de la communauté : Mme Guylaine Boudreau
- 1 représentante du milieu économique : Mme Karine Vigneault  
(Marché Tradition)
- 1 représentante des élèves : Mme Alexe Thériault

\*Après plusieurs demandes auprès des élèves, Mme Thériault a accepté de se joindre à nous à partir de la 2<sup>ème</sup> séance du conseil. Toutefois, elle ne pouvait pas être présente à cette séance et elle n'a pas manifesté l'intérêt de participer à la dernière non plus. Nous avons donc procédé sans représentant des élèves lors des réunions.

## **Réunions tenues durant l'année scolaire 2019-2020**

Le conseil d'établissement a tenu deux\* rencontres régulières et une rencontre par visioconférence devait avoir lieu en raison de la Covid, mais une seule personne s'est manifestée.

Nous n'avons donc pas tenu la rencontre :

- 10 décembre 2019
- 19 février 2020
- Juin 2020 (visioconférence) annulée

\* Étant donné la date de fin des cours du centre d'éducation des adultes ainsi que la situation particulière de la Covid-19, nous n'avons pas pu respecter le calendrier ordinaire des séances.

Les points suivants ont été traités lors des rencontres :

Projet éducatif, organisation scolaire, budget du centre, les activités à l'école, fréquentation scolaire, mesures dédiées, rôle du conseil d'établissement, règlements de classe, absence de banque d'heures, dossiers traités durant l'année, centre d'Ekuanitshit, Nutashkuan et centre du Havre-Saint-Pierre, cours de formation professionnelle, classe flexible, situation particulière dû à la Covid-19.

## **Les activités et les réalisations du centre en 2019-2020 sont les suivantes :**

- **Animation scolaire et projets pédagogiques**
  - **Organisation de différentes fêtes lors d'occasions spéciales**
    - Aucune fête n'a été organisée cette année
  - **Participation à différentes activités et présentations**
    - Journée carrière
    - Étudiant d'un jour
    - Opti-métier
    - Librairie Côte-Nord

- **Maintien de système de valorisation**
  - Mur de la réussite (affichage en classe de l'avancement de chacun des élèves)
- **Maintien d'une page Facebook pour le centre**
  - Affichage des bons coups, des informations nécessaires aux élèves...
- **Service d'aide et de soutien à l'élève**
  - Conseillère SARCA
  - Travailleuse sociale
  - Conseillère en orientation

## **Budget :**

Le conseil d'établissement disposait d'un budget de 513,00 \$ pour l'année 2019-2020.

Il avait été décidé que les montants non dépensés dans le budget du conseil d'établissement seraient remis en bourses, à la fin de l'année, selon une pige parmi les élèves encore présents à la fin de l'année et parmi ceux qui ont atteint leurs objectifs. Toutefois, la fin abrupte de la session n'a pas pu permettre ce type de bourse. De plus, nous n'avons rien dépensé du budget alloué au conseil d'établissement. J'ai donc procédé à l'achat de cartes cadeaux que nous pourrions remettre aux élèves dans certaines situations. J'en ai décidé ainsi puisque c'était aussi l'une des propositions du conseil.

## **Clientèle scolaire :**

Le centre d'éducation des adultes de la Minganie comptait 19,57 ETP pour l'année 2018-2019 et il en compte 20,99 pour l'année 2019-2020 (selon les données du moment).

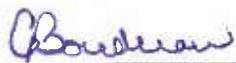
Durant l'année scolaire 2019-2020, nous avons traité 71 dossiers, répertoriés comme suit :

- 56 élèves en fréquentation présentielle

- 9 élèves en fréquentation autodidacte
- 8 élèves en fréquentation à distance
- 5 T.E.N.S
- 2 T.D.G

Nous avons aussi offert la deuxième et troisième session du cours de Santé, assistance et soins infirmiers. L'année a toutefois pris fin abruptement en raison de la pandémie de Covid-19. Nous poursuivrons au retour, à l'automne.

Ce rapport annuel sera présenté lors de la première rencontre du conseil d'établissement à l'automne 2020.



Karine Vigneault, présidente (2019-2020)

Guylaine Boudreau, présidente (2020-2021)



Marie-Ève Thériault, directrice